

GOVERNEMENT GENERAL
L'AFRIQUE OCCIDENTALE
FRANÇAISE

Direction Générale
des
Travaux Publics

Service de l'Hydraulique
Section d'Hydraulique Fluviale

RAPPORT de MISSION

en CÔTE-D'IVOIRE du 3 au 25 Août

1953

S. GERBER



11237
Section d'Hydraulique Fluv

GOVERNEMENT GENERAL

de

AFRIQUE OCCIDENTALE

FRANCAISE

DIRECTION GENERALE DES

TRAVAUX PUBLICS

Service de l'Hydraulique

Section d'Hydraulique Fluviale

DE

DE

DE

En COTE D'IVOIRE - du 3 au 15 AOUT

1953

S. GERBER

TABLE des MATIERES

INTRODUCTION	3
EMPLOI DU TEMPS.....	5
CHAPITRE I.- : Etudes Hydrologiques.....	13
CHAPITRE II.- : Barrage de DAOUKRO.....	36
CHAPITRE III.- Voies navigables.....	67
CHAPITRE IV.- Riz en BASSE COTE.....	76

NB. On trouvera une table des matières détaillée en tête de chaque chapitre.-

*

*

*

INTRODUCTION

Par télégramme n° 50.236 du 21-Juillet, et par la lettre 11.489/TP du 25 Juillet 1953, M. le GOUVERNEUR de la COTE D'IVOIRE faisait connaître à M. le HAUT COMMISSAIRE son intention de faire entreprendre une étude systématique des fleuves de Côte d'Ivoire, et demandait que le Chef de la Section "Hydraulique Fluviale" du Service de l'Hydraulique de l'A.O.F. vienne faire le point des études à entreprendre.

Comme suite à la demande du GOUVERNEUR de la COTE D'IVOIRE, nous nous sommes rendus à ABIDJAN le 3 Août en vertu de l'ordre de service 4512 TP/H du 30 Juillet 1953, qui nous prescrivait "d'examiner les problèmes posés par l'organisation d'un réseau de mesures hydrologiques et d'annonce des crues."

Arrivé à ABIDJAN le 3 Août à 16 heures, nous avons pris immédiatement contact avec M. MILLIER, Directeur des Travaux Publics qui nous a demandé d'élargir notre programme aux questions suivantes :

- Voies navigables
- Barrage de DAKOURO

Notre programme fut définitivement fixé le 5 août, au cours d'une audience avec M. le Gouverneur BALLIN. Il nous fut alors demandé de voir au cours de notre séjour la question des rizières de Bassé, etc.

Les problèmes étudiés dans ce rapport sont donc les suivants :

- 1°) - Hydrologie
- 2°) - Barrage de DAKOURO

INTRODUCTION

Par télégramme n° 50.236 du 21 Juillet, et par la lettre 11.489/TP du 25 Juillet 1953, M. le GOUVERNEUR de la COTE D'IVOIRE faisait connaître à M. le HAUT COMMISSAIRE son intention de faire entreprendre une étude systématique des fleuves de Côte d'Ivoire, et demandait que le Chef de la Section "Hydraulique Fluviale" du Service de l'Hydraulique de l'A.O.F. vienne faire le point des études à entreprendre.

Comme suite à la demande du GOUVERNEUR de la COTE D'IVOIRE, nous nous sommes rendus à ABIDJAN le 3 Août en vertu de l'ordre de service 4512 TP/H du 30 Juillet 1953, qui nous prescrivait "d'examiner les problèmes posés par l'organisation d'un réseau de mesures hydrologiques et d'annonce des crues."

Arrivé à ABIDJAN le 3 Août à 16 heures, nous avons pris immédiatement contact avec M. MILLIER, Directeur des Travaux Publics qui nous a demandé d'élargir notre programme aux questions suivantes :

- Voies navigables
- Barrage de DAOUKRO

Notre programme fut définitivement fixé le 5 août, au cours d'une audience avec M. le Gouverneur BAILEY. Il nous fut alors demandé de voir au cours de notre séjour la question des risques de Basse Côte.

Les problèmes étudiés dans ce rapport sont donc les suivants :

- 1°) - Hydrologie
- 2°) - Barrage de DAOUKRO